



A Sa Majesté  
L'Empereur et Roy.



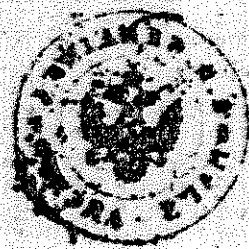
Le Soussigné ayant  
entrepris de faire l'expédition  
d'un vaisseau aux Côtes  
nouvellement découvertes sur  
le Nord-Ouest de l'Amérique  
Septentrionale, a fait, pour  
cette expédition, des grandes  
préparatives, qui lui ont  
coute des sommes très conside-  
rables; particulièrement,

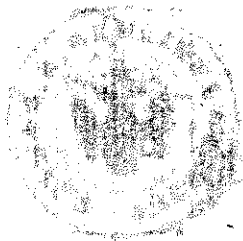
7 dans

1785  
dans la construction d'un  
bâtiment à Trieste; dans la  
provision de divers articles des-  
tinés pour la cargaison, qu'il  
a fait fabriquer dans l'Autriche,  
qui ne sont propres que  
pour les Sauvages; et en  
Officiers Marins qu'il a enga-  
gés et fait venir à Trieste  
pour ce voyage.

Pour des raisons déjà connues  
de Votre Majesté, n'ayant pas  
pu recourir dans les tentatives  
que, dans la meilleure vue  
possible pour l'Etat, le pussige  
avoit faites pour l'exécution de  
cette entreprise, le dit bâtiment  
et les dites marchandises courent  
risque d'être vendus pour la  
quatrième partie de leur  
valeur, et les dits Officiers

ren-

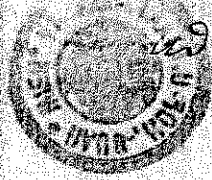




renvoijés, à des fraix considerables,  
au grand prejudice du sousigné,  
ainsy que de ses Creanciers.

Pour éviter ces pertes et  
tenir parti des moyens et con-  
noissances qu'avec des peines et  
des fraix si immenses le sous-  
igné s'est acquis pour l'execution  
de ce voyage, il desire qu'il luy  
soit permis d'en faire l'offre  
Cautant que l'execution du plan  
pourroit s'accorder avec la  
residence du sousigné à  
Vienne ou à Trieste) à Sa  
Majesté l'Imperatrice de  
Toutes les Russies, à qui cette  
expedition conviendroit pour  
un grand nombre de raisons:  
et surtout par rapport aux  
establissemens que cette  
Souveraineté a déjà faits par  
ses

Novbrary 1782 26. Nov,



ses Sujets sortis de Kamts-  
-chatka.

C'est pourquoy le Soussigné  
supplie Vostre Majesté de vouloir  
bien luy permettre de proposer  
à Sa Majesté l'Impératrice de  
Toutes les Russies de faire cette  
expedition à la Côte du Nord-  
-Ouest del'Amérique depuis le  
Port de Trieste, sous pavillon  
Russe, sur un Plan que le  
Suppliant aura l'honneur  
de luy proposer.

C'est la Grace &c. &c

Vienne

le 25 Novembre

1782.

Guillaume Bolts